Paris 18e : Mobilisation pour Idriss Bakayoko, un lycéen menacé d'expulsion. Permis de séjour accordé (MàJ)

29/04/2014 à 6h28

Addendum 29.04.2014 :

Idriss Bakayoko, un lycéen de vingt ans originaire de Côte d'Ivoire a finalement obtenu l'autorisation de rester dans le pays pour terminer ses études.Non seulement son obligation de quitter le territoire (OQTF) a été annulée par le tribunal administratif, mais le jeune homme a obtenu un permis de séjour afin de pouvoir terminer ses études «*dans de bonnes conditions*».

> *«La sécurisation des parcours de chacun-e et donc la régularisation de tous les jeunes scolarisés* ***est une priorité absolue****, a affirmé le chef de file des élus PCF-Front de Gauche Ian Brossat, dans un communiqué. Nous resterons donc vigilants aux autres situations qui continuent malheureusement d'exister.»*

metronews

Ce n'est pas la première fois que Mme Dumas, la proviseure du lycée Camille-Jenatzy à Paris, dans le 18e arrondissement, se bat contre l'expulsion d'un de ses élèves sans-papiers. En octobre 2013, elle avait défendu Khatchik Kachatryan, 19 ans, dont le départ contraint vers l'Arménie, son pays d'origine, avait beaucoup ému. Si elle monte de nouveau au créneau, c'est pour protester contre la menace qui pèse cette fois sur Idriss Bakayoko, 20 ans, inscrit en première, qui prépare un bac professionnel de logistique dans son établissement.



Si elle estime avoir plaidé « trop tièdement» en faveur de Khatchik Kachatryan, elle ne pas compte pas baisser les bras pour Idriss. «*Je le connais mieux*», justifie-elle. Le premier n'a passé qu'un mois au lycée ; le second y étudie depuis deux ans. «***C'est un excellent élève, absolument irréprochable. Il a même reçu les félicitations du conseil de classe.*** » Idriss vit seul en France. Il est hébergé gracieusement par un ami.
Le 23 février 2011, il a fui la Côte d'Ivoire pour «